



**HAL**  
open science

# Le crime d'empoisonnement, un crime féminin ? Étude statistique et doctrinale sur les empoisonnements en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

Alyssia Favre

► **To cite this version:**

Alyssia Favre. Le crime d'empoisonnement, un crime féminin ? Étude statistique et doctrinale sur les empoisonnements en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. 2024. hal-04529700

**HAL Id: hal-04529700**

**<https://hal.science/hal-04529700>**

Submitted on 2 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

« Le crime d'empoisonnement, un crime féminin ? Étude statistique et doctrinale sur les empoisonnements en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » – Alyssia Favre



**Le crime d'empoisonnement, un crime féminin ?**  
**Étude statistique et doctrinale sur les empoisonnements en**  
**France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles**

**Alyssia Favre**

Doctorante en histoire du droit, Institut de recherches Montesquieu (IRM EA 7434),  
Université de Bordeaux

Dans l'imaginaire collectif, « la femme » est souvent perçue comme celle qui donne la vie, qui aime et qui sacrifie son épanouissement personnel pour le bien de sa famille. Cependant, lorsqu'elle tombe dans la criminalité, l'opinion publique et la justice deviennent particulièrement intransigeantes à son égard. Avortement clandestin, infanticide, adultère, prostitution ou encore empoisonnement ; il existe des crimes qui sont associés par nature aux femmes.

Dès la Renaissance, l'empoisonnement est rapidement considéré comme l'arme privilégiée des femmes à travers les figures de Lucrezia Borgia, la Toffana ou encore Catherine de Médicis. Arsenic, belladone, opium ou encore phosphore, quelle que soit sa forme, le poison suscite aussi bien l'intérêt du peuple que des pouvoirs publics. C'est cependant au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les premières statistiques criminelles mettent en évidence une recrudescence de ce crime, que la doctrine juridique et scientifique s'empare de la question. Sous l'impulsion des médias, émerge ainsi l'idée selon laquelle « la main qui verse le poison est presque toujours féminine »<sup>1</sup>.

Les partisans de cette conception doctrinale expliquent que les femmes possèdent des prédispositions à l'usage du poison en raison de la faiblesse de son sexe. Déjà en 1771, le

---

<sup>1</sup> P. Brouardel, *Cours de médecine légale de la faculté de médecine de Paris. Les empoisonnements criminels et accidentels*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1902, p. 50.

« Le crime d’empoisonnement, un crime féminin ? Étude statistique et doctrinale sur les empoisonnements en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » – Alyssia Favre

jurisconsulte et criminologue, Daniel Jousse affirme que « l’empoisonnement se commet plus ordinairement chez les femmes parce que la faiblesse de leur sexe, ne leur permettant pas de se venger [...] par la voie des armes, les engage à prendre une voie plus cachée et à avoir recours au poison »<sup>2</sup>. Du côté de l’École positiviste italienne, le criminologue Cesare Lombroso indique en 1896, dans son ouvrage *La femme criminelle et la prostituée* que « le poison est un délit fréquent chez la femme »<sup>3</sup>.

Florissantes sont donc les littératures mettant en avant la fragilité physique des femmes et la perfidie expliquant ce geste. Certains juristes tels que François Gayot de Pitaval affirment notamment que « les femmes n’ayant pas le courage de se venger ouvertement et par la voie des armes [...] embrassent ce parti qui est le poison, afin de favoriser leur intimité et cacher leur malice »<sup>4</sup>. Alexandre Lacassagne, médecin et fondateur de l’anthropologie criminelle, énonce quant à lui que « l’empoisonnement, qui est l’arme des lâches, est plus souvent adopté par elles »<sup>5</sup>.

Néanmoins, l’étude des statistiques criminelles en France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles tend à rompre avec ces stéréotypes. En effet, le périodique du *Compte général de l’administration de la justice criminelle*, publié pour la première fois en 1826, permet de nuancer quelque peu les théories de l’époque, puisqu’il révèle une commission tout aussi significative de cette infraction chez les hommes.

Ainsi, cette communication a vocation à apporter un éclairage historique sur les œuvres doctrinales et scientifiques associant l’empoisonnement aux femmes. L’objectif étant de confronter l’image véhiculée par cette littérature à la réalité factuelle de l’époque contemporaine. De plus, l’étude d’un corpus d’affaires criminelles, complété par des statistiques issues du *Compte général de l’administration de la justice criminelle*, permettra d’illustrer de quelle manière la doctrine juridique et la science de l’époque contemporaine ont exercé une influence au sein même des prétoires.

Mots-clés : crime, criminalité, criminologie, doctrine, empoisonnement, empoisonneuses, femme, féminité, genre, justice, médecine, prétoires, savants, sciences, scientifiques, statistiques.

### Sources et bibliographies indicatives :

Abelous M., *Étude des dispositions répressives et préventives de la loi pénale française en matière d’empoisonnement*, Montpellier, 1929.

Bodiou L., Chauvaud F., Soria M. (dir.), *Les Vénéneuses : figures d’empoisonneuses de l’Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

Brouardel P., *Cours de médecine légale de la faculté de médecine de Paris. Les empoisonnements criminels et accidentels*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1902.

---

<sup>2</sup> D. Jousse, « Du crime de poison », dans *Traité de la justice criminelle en France*, Paris, Debure, Tome 4, Partie 4, Titre XLII, 1771, p. 41.

<sup>3</sup> C. Lombroso, G. FERRERO, *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, Félix Allan, 1896, p. 207.

<sup>4</sup> F. Gayot de Pitaval, *Causes célèbres et intéressantes avec les jugements qui les ont décidées*, Paris, Veuve Delaulne, 1738, p. 465.

<sup>5</sup> A. Lacassagne, « Marche de la criminalité en France de 1825 à 1880. Du criminel devant la science contemporaine », *Bulletin de la Société d’anthropologie de Lyon*, Lyon, Georg, Tome 1, 1881-1882, p. 65.

« Le crime d'empoisonnement, un crime féminin ? Étude statistique et doctrinale sur les empoisonnements en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » – Alyssia Favre

Cadiet L., Chauvaud F., Gauvard C., Schmitt Pantel P., Tsikounas M., *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Édition de La Sorbonne, 2010.

Charpentier R., *Dégénérescence et hystérie. Les empoisonneuses, étude psychologique et médico-légale*, Paris, 1906.

Ministère de la Justice, *Compte général de l'administration de la justice criminelle*, Paris, Imprimerie royale, 1826 à 1933.

Lacassagne A., « Marche de la criminalité en France de 1825 à 1880. Du criminel devant la science contemporaine », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, Lyon, Georg, Tome 1, 1881- 1882, p. 48-72.

Lecoq J., « Mesdames les empoisonneuses », *Le Petit Journal Illustré*, Paris, n° 1849, 30 mai 1926, p. 257.

Boutet F., « La femme et le crime. Prêtresse du poison », *Détective*, Paris, n° 163, 10 décembre 1931, p. 14.

"Is the crime of poisoning a woman's crime? A statistical and doctrinal study of poisoning in France in the nineteenth and twentieth centuries" – Alyssia Favre

## **Is the crime of poisoning a woman's crime? A statistical and doctrinal study of poisoning in France in the nineteenth and twentieth centuries**

**Alyssia Favre**

Doctoral student in the history of law, Institut de recherches Montesquieu (IRM EA 7434),  
University of Bordeaux

In the collective imagination, "the woman" is often perceived as the one who gives life, who loves and who sacrifices her personal fulfilment for the good of her family. However, when she falls into crime, public opinion and the courts become particularly intransigent towards her. Clandestine abortion, infanticide, adultery, prostitution or even poisoning, there are crimes that are by nature associated with women.

From the Renaissance onwards, poisoning was seen as the weapon of choice for women, as exemplified by Lucrezia Borgia, La Toffana and Catherine de Medici. Arsenic, belladonna, opium or phosphorus, whatever its form, poison aroused the interest of both the people and the authorities. However, it was at the beginning of the 19th century, when the first crime statistics revealed a resurgence of this crime, that legal and scientific doctrine took up the issue. Spurred on by the media, the idea emerged that "the hand that pours the poison is almost always female"<sup>1</sup>.

Proponents of this doctrinal conception explain that women are predisposed to the use of poison because of the weakness of their sex. As early as 1771, the juriconsult and criminologist Daniel Jousse asserted that "poisoning is more commonly committed by women because the weakness of their sex, not allowing them to take revenge (...) by means of weapons, leads them to take a more hidden route and resort to poison"<sup>2</sup>. In 1896, the Italian positivist criminologist Cesare Lombroso stated in his book *La femme criminelle et la prostituée* that "poison is a frequent offence in women"<sup>3</sup>.

The literature therefore flourished, highlighting the physical fragility of women and the perfidy behind this act. Some legal scholars, such as François Gayot de Pitaval, asserted that "women who do not have the courage to take revenge openly and by force of arms (...) embrace this party, which is poison, in order to favour their intimacy and hide their malice"<sup>4</sup>. Alexandre Lacassagne, a doctor and founder of criminal anthropology, stated that "poisoning, which is the weapon of cowards, is more often adopted by them"<sup>5</sup>.

Nevertheless, a study of crime statistics in France in the 19th and 20th centuries tends to break with these stereotypes. The periodical *Compte général de l'administration de la*

---

<sup>1</sup> Brouardel P., *Cours de médecine légale de la faculté de médecine de Paris. Les empoisonnements criminels et accidentels*, Paris, J-B. Baillière, 1902, p 50.

<sup>2</sup> Jousse D., « Du crime de poison », *Traité de la justice criminelle en France*, Paris, Debure, Tome 4, Partie 4, Titre XLII, 1771, p 41.

<sup>3</sup> Lombroso C., Ferrero G., *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, Félix Allan, 1896, p 207.

<sup>4</sup> Gayot De Pitaval F., *Causes célèbres et intéressantes avec les jugements qui les ont décidées*, Paris, Veuve Delaulne, 1738, p 465.

<sup>5</sup> Lacassagne A., « Marche de la criminalité en France de 1825 à 1880. Du criminel devant la science contemporaine », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, Lyon, Georg, Tome 1, 1881-1882, p 65.

"Is the crime of poisoning a woman's crime? A statistical and doctrinal study of poisoning in France in the nineteenth and twentieth centuries" – Alyssia Favre

*justice criminelle* (General account of the administration of criminal justice), published for the first time in 1826, provides some nuance to the theories of the time, revealing that this offence was committed just as frequently by men.

The aim of this communication is therefore to shed some historical light on the doctrinal and scientific works associating poisoning with women. The aim is to compare the image conveyed by this literature with the factual reality of contemporary times. In addition, the study of a corpus of criminal cases, supplemented by statistics from the *Compte général de l'administration de la justice criminelle* (General Account of the Administration of Criminal Justice), will illustrate how legal doctrine and science of the contemporary period have exerted an influence within the courts.

Keywords: crime, criminality, criminology, doctrine, poisoning, poisoners, woman, femininity, gender, justice, medicine, courtrooms, scholars, sciences, scientists, statistics

### **Sources and indicative bibliography:**

Abelous M., *Étude des dispositions répressives et préventives de la loi pénale française en matière d'empoisonnement*, Montpellier, 1929.

Bodiou L., Chauvaud F., Soria M. (dir.), *Les Vénéneuses : figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

Brouardel P., *Cours de médecine légale de la faculté de médecine de Paris. Les empoisonnements criminels et accidentels*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1902.

Cadiet L., Chauvaud F., Gauvard C., Schmitt Pantel P., Tsikounas M., *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Édition de La Sorbonne, 2010.

Charpentier R., *Dégénérescence et hystérie. Les empoisonneuses, étude psychologique et médico-légale*, Paris, 1906.

Ministère de la Justice, *Compte général de l'administration de la justice criminelle*, Paris, Imprimerie royale, 1826 à 1933.

Lacassagne A., « Marche de la criminalité en France de 1825 à 1880. Du criminel devant la science contemporaine », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, Lyon, Georg, Tome 1, 1881- 1882, p. 48-72.

Lecoq J., « Mesdames les empoisonneuses », *Le Petit Journal Illustré*, Paris, n° 1849, 30 mai 1926, p. 257.

Boutet F., « La femme et le crime. Prêtresse du poison », *Détective*, Paris, n° 163, 10 décembre 1931, p. 14.